



La Résistance en Ardèche

Astier Marcel ou "Vive la République quand même"

Pierre Bonnaud



ASTIER Marcel

Né à Privas le 7 janvier 1885. Mort à Soyons, le 21 septembre 1947.

Fils d'un propriétaire viticulteur originaire de Soyons qui possédait également du vignoble dans l'Hérault et le Bordelais, Marcel Astier naît dans une famille de tradition protestante et laïque. Son père, député radical-socialiste de l' Hérault de 1909 à 1910, est un actif militant mutualiste et coopérateur.

Médecin, licencié en droit, Astier participe au premier conflit mondial, puis s'installe à Soyons dans les années vingt. En 1919, il devient maire de la petite ville. En 1924, placé en deuxième position sur la liste du Cartel des gauches, il est élu député de l'Ardèche. Il intervient à la Chambre sur de nombreuses questions concrètes qui touchent à la vie des paysans ardéchois: problèmes viticoles, séricicoles, douaniers. Il se montre sensible à la question sociale.

Aux élections législatives de 1928, il est battu par son ancien colistier Antériou. Il se présente au renouvellement sénatorial de 1939. Il est élu au 3ème tour le 23 octobre 1938. Inscrit au groupe de la gauche démocratique, il est présent à Vichy lors de la séance parlementaire du [10 juillet 1940](#) et siège aux côtés du député socialiste ardéchois [Edouard Froment](#). Il vote contre les pleins pouvoirs constitutionnels à Pétain. Lors de la proclamation des résultats, au milieu des clameurs, il s'écrie : "*Vive la République quand même*".

Retiré à Soyons, il reste en relations avec les milieux radicaux, notamment Edouard Herriot à qui il rend visite et Pierre- Emmanuel Chaumié, sénateur, du groupe des quatre-vingts opposants à Vichy. Il prend contact avec les [internés de Vals-les-Bains](#). Il accueille chez lui des personnalités hostiles à Vichy. Son gendre, Jean Tainturier, capitaine de réserve et prisonnier en Allemagne, s'évade en mai 1941 et trouve refuge à Soyons. Il deviendra l'un des responsables de [l'Armée secrète](#) en Ardèche. D'avril à août 1943, Marcel Astier abrite Marc Rucard, député radical des Vosges, ancien Garde des Sceaux, membre du CNR.

Désigné pour représenter le Parti radical à l'Assemblée consultative d'Alger, Astier s'envole pour Londres depuis les environs de Lons-Le-Saulnier dans le Jura, en compagnie de Vincent Auriol (octobre 1943). A Alger, il prend une part active à l'organisation des pouvoirs publics et se fait le défenseur du maintien des lois constitutionnelles de 1875. Il préside la commission de l'agriculture.

De retour en France après le débarquement de Provence, le 15 août 1944, il représente le Parti radical au [CDL de l'Ardèche](#). Il conduit en 1945 et 1946 la liste radicale aux trois élections générales, mais sa liste, qui ne recueille qu'environ 8% des suffrages, n'a aucun élu. Toutefois, en septembre 1945, il devient